



HEC Montréal s'est associée avec SOS International, le leader mondial en préparation de voyage et assistance à l'étranger. Présent dans 90 pays, il représente votre réseau global de soutien avec plus de 26 centres ouverts 24/7, prêts à vous assister n'importe où dans le monde.

En déclarant votre activité à l'international sur la plateforme Web prévue à cet effet, vous aurez accès à des informations importantes concernant votre destination ainsi qu'aux ressources à votre disposition pour mieux vous préparer. Cette déclaration **obligatoire** fait partie du processus administratif de votre départ à l'étranger.

Les étapes suivantes vous guideront à travers la création de compte, la déclaration de voyage et l'utilisation de l'application mobile.

Ces outils et l'utilisation des services de SOS International ne s'appliquent pas aux voyages personnels.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez consulter la foire aux questions, prendre connaissance des documents et vidéos dans la boîte à outils ou contacter l'équipe de la sécurité internationale à l'adresse suivante : securite-internationale@hec.ca.

Bon voyage !



Étape 1	Étape 2	Étape 3
<p>Comment créer un compte ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Rendez-vous sur my portal / international SOS.• Créez un compte avec vos identifiants HEC Montréal (courriel@hec.ca).• Créez un mot de passe sécurisé.• Votre profil est déjà prérempli. Il suffit d'y ajouter votre pays de résidence et un numéro de cellulaire.• Entrez le code envoyé par SMS.• Lisez et confirmez les clauses et modalités.	<p>Quand déclarer son voyage ?</p> <p>La déclaration d'activité à l'international est un processus mis à votre disposition par HEC Montréal. Il vous assurera une tranquillité d'esprit lors de vos déplacements et vous tiendra informé(e) en temps réel. Il est conseillé de déclarer son activité à l'international 4 à 6 semaines avant le départ du Canada dans les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Programme d'étude à l'étranger;• Séminaire organisé par HEC Montréal;• Campus international;• Étude de terrain dans le cadre d'un projet de recherche;• Mission d'enseignement;• Et bien d'autres situations.• Pour toutes interrogations, référez-vous à la FAQ.	<p>Déclarer son activité</p> <p>Déclarer son activité à l'international sur la plateforme SOS International :</p> <ul style="list-style-type: none">• Connectez-vous avec vos identifiants courriel@hec.ca et mot de passe.• Rendez-vous dans l'onglet « mes voyages » et cliquer sur « déclarer un voyage ».• Renseignez les détails de votre voyage avec le plus de précision possible.• Finalisez la déclaration de voyage.• Activez les notifications pour recevoir les alertes concernant votre voyage.• Si vous utilisez l'application mobile, activez la localisation pour obtenir des informations en temps réel.